

**Secrétariat**

Distr. générale  
2 mai 2017  
Français  
Original: russe

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention  
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace  
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 17 avril 2017, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de communiquer des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en mars 2017 ainsi que les objets spatiaux qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe).



**Données sur les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en mars 2017\***

1. En mars 2017, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous son contrôle et inscrit, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, au registre des objets lancés dans l'espace.
2. En mars 2017, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. Au 31 mars 2017, à minuit, heure de Moscou, aucun objet spatial appartenant à la Fédération de Russie n'avait quitté son orbite terrestre au cours du mois écoulé.

---

\* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.